



La Ville d'Evian accueille le 21 juillet la 16^{ème} étape du Tour de France

Chers Évianais, chères Évianaises,

26 ans après, c'est avec une très grande joie que nous accueillons cet été le Tour de France à Evian !

La 16^{ème} étape du Tour de France 2026 reliera en effet Evian à Thonon pour un contre-la-montre de 26 kilomètres. Les coureurs devront faire preuve d'audace et de dextérité pour dévaler le plus rapidement possible le Plan Fayet avant de retrouver les bords du Léman.

La symbolique est forte de revoir cette année le Tour de France à Evian. En effet, il y a 100 ans, en 1926, nous étions la première ville de province à accueillir le Grand Départ du Tour de France, qui avait jusque-là toujours été donné de la capitale ou de sa proche banlieue. C'est aussi ce centenaire que nous fêtons cette année.

Naturellement, l'accueil d'un tel évènement sportif induit un certain nombre de modifications dans la circulation et le stationnement. Vous trouverez à l'intérieur de ce document les différentes informations à connaître. Ces restrictions sont mises en place dès la veille du passage du Tour de France du fait de l'installation et de la sécurisation de l'évènement.

Mais le Tour de France est avant tout un moment de joie et les équipes de la Ville ont préparé, avec nos partenaires, toute une série d'animations le lundi 20 et le mardi 21 juillet. Nous espérons vous y retrouver pour fêter comme il se doit le retour de la Grande Boucle dans le Chablais !

Josiane Lei,
Madame le maire



www.ville-evian.fr

**haute
savoie**
le Département

ville
Evian

VOUS ÊTES RIVERAINS, VOICI LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT



TOUR de FRANCE™

Des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place dès la veille du passage du Tour de France en raison des opérations d'installation et de sécurisation de l'événement.

Site de Passerat (parking de la Halle, parking du chemin de Passerat à l'ouest et parking P+R à l'est), **nouvelle route du Stade, parkings Maison des associations et collège des Rives** : stationnement interdit du dimanche 19 juillet à 14h au mardi 21 juillet à minuit.

Nouvelle route du Stade et chemin de Passerat : circulation interdite du dimanche 19 juillet à 18h (14h chemin de Passerat) jusqu'au mardi 21 juillet à minuit (accès riverains jusqu'à 6h).

Avenue Jean-Léger et place de la Libération : circulation et stationnement interdits du lundi 20 juillet à 10h au mardi 21 juillet à minuit.

Av. Alfred André, av. de Neuvecelle, rue Bernard Moutardier, place au bois, av. des Grottes (de l'av. d'Abondance au chemin des Chavannes) : stationnement interdit du lundi 20 juillet à 12h au mardi 21 juillet à minuit / **Bd Jean-Jaurès** (de la Gendarmerie jusqu'à l'av. d'Abondance) et **av. d'Abondance** : stationnement interdit du lundi 20 juillet à 14h au mardi 21 juillet à minuit.

Av. Alfred André, av. de Neuvecelle, rue Bernard Moutardier, av. d'Abondance (D24) : circulation interdite du lundi 20 juillet à 14h (accès riverains jusqu'à 18h) au mardi 21 juillet à 20h.

Route de la Corniche (D21) : circulation interdite le mardi 21 juillet de 8h30 à 18h.

Bd Jean-Jaurès et bd du Royal : circulation et stationnement interdits du lundi 20 juillet à 16h (accès riverains bd Jean-Jaurès jusqu'à 20h) au mardi 21 juillet à minuit (accès riverains bd du Royal jusqu'à 5h).

Route du golf (de la route de l'Horloge à la route de Bissinges) : circulation interdite le mardi 21 juillet de 6h à 12h (sauf accès LIDL et Golf).

Passage de la Caravane du Tour - mardi 21 juillet : D1005 : circulation très perturbée entre 11h et 12h15. Aucune distribution ne se fait sur la D1005, mais seulement sur le parcours de l'étape.

Route de Bissinges, de l'entrée d'Evian au carrefour des Bocquies : circulation interdite le mardi 21 juillet de 6h à 12h15 et du carrefour des Bocquies au rond-point de la D1005 : circulation interdite le mardi 21 juillet de 9h à 12h15.

Quai Baron-de-Blonay (voie Nord) : stationnement interdit de 11h à 12h15. Voie Sud neutralisée (parkings Q-Park et riverains inclus).

Quai Baron-de-Blonay (voie Sud, de la Frégate au rond-point des Thermes) : stationnement interdit de 6h à minuit.

Circulation des véhicules accrédités - mardi 21 juillet
Avenue de Larringes et avenue de Thony : limiter autant que possible les déplacements de 6h à 17h30.

Plus d'infos : 04 50 83 10 71 (Police municipale).



EVIAN VELO

Les 20 et 21 juillet 2026

Le Tour s'invite en ville !

Programme

● Lundi 20 et mardi 21 juillet

Village du Tour de France Ville d'Evian / Département :

Animations, jeux en bois, contre la montre des enfants, quizz, blind tests, karaokés, ambiances musicales, de nombreux lots à gagner. Restauration, bar.
Devant le Palais Lumière, 10h-22h30. Accès libre.



● Lundi 20 juillet

Départ de l'équipe « Donnons des elles au vélo » :

8 femmes cyclistes amateurs réalisent les mêmes étapes la veille des hommes professionnels afin de promouvoir le cyclisme féminin.
Départ devant le Palais Lumière, 10h. www.donnonsdeselles.net

Animations de l'équipe World Tour Lotto-Intermarché :

Animations, jeux, quizz, dégustations, DJ set...
Esplanade du Port, 11h-17h30. Accès libre.

« Coup droit et coup de pédale »

Proposé par le Evian Tennis club
(parcours sportif ludique, contre la montre tennis et vélo).
Club de tennis (Mateirons), 15h-18h30.

Ciné plein-air « A bicyclette »

Comédie dramatique française de Mathias Mlekuz (2024).
Le voyage à bicyclette de Mathias et Philippe entre l'Atlantique et la Mer Noire.
Place Charles-de-Gaulle, 21h30. Gratuit.

● Mardi 21 juillet

Caravane publicitaire

Départ place de la Libération, vers 11h20.

Départ de la 16e étape Contre la montre Evian-Thonon (distance 26,1 km)

Départ premier coureur vers 13h, dernier coureur vers 17h.
Rampe de lancement Place de la Libération trajet Neuvécelle (D24-D21, l'X...).

Village des partenaires du Tour de France

Esplanade du port, Place Charles-de-Gaulle. 10h-17h. Accès libre.

Régate du club de voile d'Evian aux couleurs du Tour de France

Toute la journée.



Retrouvez toutes les infos
et le parcours de l'étape :

